

MECONNAISSANCE DES RISQUES INDUSTRIELS ET LA QUESTION DE LA VULNERABILITE AUX ACCIDENTS MAJEURS : CAS DES COMMUNES DU GOLFE 1 ET DU GOLFE 6 DU GRAND LOME

Yao DZIWONOU

*Professeur Titulaire,
Université de Lomé-Togo,
yaodzizonou@gmail.com*

Kossigan Agbessi SODEGADJI

*Doctorant,
Université de Lomé-Togo,
sodegadji@gmail.com*

Résumé :

L'urbanisation non maîtrisée autour des zones industrielles à haut risque a relancé ces dernières décennies, la problématique de la vulnérabilité des territoires péri-industriels aux accidents industriels majeurs. La méconnaissance des risques industriels constitue l'un des facteurs qui peut contribuer à l'aggravation de cette vulnérabilité du fait de son influence sur les choix comportementaux et les pratiques spatiales des populations. La présente recherche se fixe comme objectif d'analyser l'incidence que la méconnaissance des risques industriels peut avoir dans la vulnérabilité aux accidents industriels majeurs des populations des communes du Golfe 1 et du Golfe 6 du Grand-Lomé.

La méthodologie mise en œuvre à cet effet est essentiellement basée sur une approche mixte qui allie la méthode quantitative et qualitative. Les résultats obtenus révèlent que les populations des communes du Golfe 1 et du Golfe 6 du Grand-Lomé ont une méconnaissance des risques industriels. Cette méconnaissance qui faiblit la perception des risques et d'une représentation cognitive erronée des territoires du risque constitue un facteur qui peut influencer la vulnérabilité des habitants de ces communes aux accidents industriels majeurs.

Mots clés : *Méconnaissance, Risques industriels majeurs, Vulnérabilité, Communes du Golfe 1 et du Golfe 6.*

Abstract :

Uncontrolled urbanization around high-risk industrial zones has in recent decades revived the problem of the vulnerability of peri-industrial territories to major industrial accidents. Lack of awareness of industrial risks constitutes one of the factors which can contribute to the aggravation of this vulnerability due to its influence on the behavioral choices and spatial practices of populations. The objective of this research is to analyze the impact that lack of knowledge of industrial risks can have on the vulnerability

to major industrial accidents of the populations of the municipalities of Gulf 1 and Gulf 6 of Grand-Lomé.

The methodology implemented for this purpose is essentially based on a mixed approach which combines the quantitative and qualitative method. The results obtained reveal that the populations of the municipalities of Gulf 1 and Gulf 6 of Grand-Lomé have a lack of knowledge of industrial risks. This lack of knowledge, poor perception of risks and an erroneous cognitive representation of risk areas constitutes a factor which can influence the vulnerability of the inhabitants of these municipalities to major industrial accidents.

Key words: *Lack of knowledge, Major industrial risks, Vulnerability, Municipalities of Gulf 1 and Gulf 6.*

Introduction

« Le risque majeur n'est pas seulement le résultat redouté de la conjonction entre des phénomènes physiques (aléa) et une occupation humaine (vulnérabilité matérielle). Il constitue une construction sociale qui est traitée comme un donné ou jugé comme construit » (M. Douglas, 1992). Le risque est ressenti comme un danger prévisible, (Veyret. Y; 2003) et les individus qui encourent le risque ont tendance à établir leur propre évaluation concernant les probabilités d'occurrence. Le risque engendre des images mentales, qui sont la résultante des sensibilités et des coutumes sociales. Cette perception n'est pas statique mais évolue et change au cours du temps.

Pendant longtemps, la réponse aux risques industriels a été recherchée du côté de l'aléa et non de la vulnérabilité. Cette approche qui est le fait des sciences dites "dures" a montré ses limites ; ce qui ouvre la voie à une nouvelle approche initiée par les sciences sociales, qui est basée sur l'analyse de la vulnérabilité. (D'Ercole R., 2012) déclarait dans ce contexte que *« le risque est à rechercher non pas dans l'aléa mais dans la vulnérabilité de la société »*. La vulnérabilité est donc devenue un outil d'analyse des risques au sein des territoires à risques. Elle est basée sur l'analyse des facteurs cognitifs tels que notamment la connaissance que l'individu a du risque.

La connaissance joue un rôle important dans la manière dont les individus appréhendent ou évaluent les risques. Elle détermine le comportement, les attitudes voire les pratiques spatiales que l'individu adopte vis-à-vis du danger. D'après (Bonnet E., 2004), la connaissance indique le niveau de conscience ou de culture qu'une population a des risques et éventuellement sa propension à bien agir en cas d'alerte, sa

capacité à adapter son mode de vie au risque encouru. La connaissance des risques a donc une forte influence sur la vulnérabilité de l'individu (Glatron S., Beck E., 2010 : 2). La vulnérabilité aux accidents majeurs d'une population diminue lorsque les connaissances communes de cette dernière sur les risques s'améliorent (Glatron S., Beck E., 2010 : 2) ; elle augmente lorsqu'elle a une mauvaise connaissance ou une représentation déformée des risques (D'Ercole E., 1996 ; Grembo N., 2010 : 165).

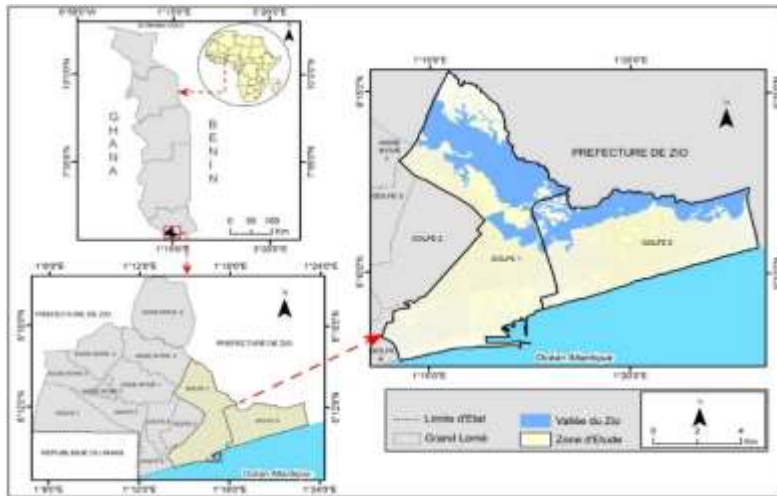
Quelle est la situation au sein des communes du Golfe 1 et du Golfe 6? Concrètement quelle est l'influence de la méconnaissance des risques industriels dans la vulnérabilité aux accidents majeurs des populations de ces communes?

1. Présentation de la zone d'étude et méthodologie

1.1. Présentation de la zone d'étude

Notre étude est à l'échelle du Grand Lomé. Cependant, au regard de la problématique de notre recherche, nous avons retenu, les communes du Golfe 1 et du Golfe 6 qui sont limitrophes de la zone industrielle du port autonome de Lomé (ZIPAL). Ces communes ont été créées suivant la loi n°2018-003 du 31 janvier 2018 portant modification de la loi n°2007-001 du 13 mars 2007, relative à la décentralisation et aux libertés locales des cantons. La figure ci-après donne un aperçu de ces communes.

Figure n° 1 : Carte de situation des communes du Golfe 1 et du Golfe 6



Source : Sodégadji K., 2024 d'après le fond de carte de l'INSEED

1.2. Méthodologie

La démarche méthodologique utilisée pour réaliser la présente étude repose essentiellement sur une approche mixte. Les techniques mobilisées pour collecter les informations sont basées sur la recherche documentaire, les enquêtes de terrain qui sont faites à partir des observations sur le terrain, des interviews et des enquêtes proprement dites. Cette enquête a essentiellement porté sur les populations des communes du Golfe 1 et du Golfe 6.

Pour définir la taille de notre échantillon, nous avons utilisé la méthode d'échantillonnage par grappes. Ainsi, l'échantillon a été construit à partir des données démographiques des deux communes concernées dont la population, d'après les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5), 2022 qui attribuent respectivement

351 550 habitants au Golfe 1 et 181 561 habitants au Golfe 6. Cependant, nous avons choisi de n'enquêter que les populations de 15 à 64 ans.

Le second niveau que considéré est le quartier. A ce niveau, les quartiers qui seront couverts par l'enquête ont été identifiés. Au regard de la problématique abordée par notre sujet de recherche, nous avons essayé de focaliser notre attention sur les quartiers qui côtoient la zone industrielle du port autonome de Lomé qui sont susceptibles de connaître des endommagements graves en cas d'occurrence d'accident industriel. Ainsi, sur un total de cinquante-deux (52) quartiers que comptent les deux communes cumulées, dix (10) ont été retenus. Il s'agit de : Baguida, Gbetsogbe, Katanga, Adamavo, Kanyikopé, Akodessewa-Kpota, Anfame, Akodessewa, Ablogamé et Bè-Hedje. Après le quartier, le palier suivant qui a été considéré est l'îlot. Au total 59 îlots ont été identifiés grâce à la méthode des itinéraires. En définitif, pour la collecte des données, 415 ménages répartis dans les différents quartiers et îlots identifiés.

La méthode d'administration dualiste du questionnaire, qui associe les deux modes d'administration directe et indirecte de questionnaire a été retenue. Elle allie la méthode directe qui consiste à adressée directement les questionnaires aux enquêtés instruits et capables de remplir le questionnaire eux-mêmes, tandis que la méthode indirecte a concerné les analphabètes. Les résultats obtenus à l'issu de cette enquête sont présentés dans les rubriques ci-après.

2. Résultats et discussions

2.1. Une connaissance limitée des risques industriels

« La connaissance des risques a une arborescence importante allant de la plus flagrante comme la connaissance de la présence de risque sur un site, (...), à des connaissances plus spécifiques sur les caractéristiques des produits dangereux (etc.), sur les mesures de prévention ou les comportements à avoir en cas d'accident », (Grembo, N., 2010 : 90). Pour avoir une idée de la connaissance des risques industriels dans les territoires, objets de la présente recherche, ces différents éléments ont été questionnés. Les réponses obtenues sont exposées dans les rubriques ci-après.

2.1.1. Une connaissance superficielle de la ZIPAL et de ses activités

Plusieurs idées viennent à l'esprit lorsqu'on est en face d'une entité industrielle que ce soit par rapport à son aspect extérieur, son activité, ses actions dans le milieu d'accueil ou de manière générale par rapport à ses externalités positives comme négatives. Tous ces éléments contribuent d'une manière ou d'une autre à façonner l'image qu'on a de l'entité et surtout les potentielles menaces qu'elle peut représenter pour le voisinage. D'après (Bonnet, E., 2002), cité par (Grembo, N. 2010 : 205), un établissement industriel peut susciter deux réactions auprès des riverains : celle d'un établissement véhiculant une mauvaise image au regard de ces nuisances, ce qui crée la méfiance ou le conflit avec le voisinage ou celle d'une entreprise qui n'affecte pas la sensibilité des populations et donc ne crée pas de conflits particuliers. Ces deux réactions amènent à des représentations différentes suivant les acteurs.

✓ La ZIPAL : une zone d'opportunités économiques

La première tendance est celle qui considère la ZIPAL juste comme une zone d'affaire. La plupart des réponses qui rentrent dans cette catégorie ne mettent l'accent que sur le volet « *activités portuaires et les activités informelles (commerce d'articles d'occasion...)* », comme l'illustrent les propos ci-après d'un des enquêtés : « *Je connais parfaitement la zone portuaire. Je la côtoie tous les jours. Le port joue un rôle important dans le développement de notre pays. Plusieurs marchandises transitent par là. Il permet à un grand nombre de personnes de faire des business pour survivre. Mais il faut reconnaître que maintenant les affaires ne marchent plus comme avant dans la zone portuaire...* ».

D'autres réponses qui rentrent toujours dans cette catégorie font cas des sociétés installées dans cette zone. Ces réponses sont superficielles étant donné qu'elles ne se limitent, la plupart des cas, qu'aux unités industrielles qui ont une plus grande visibilité dans la zone en raison de leur importance physique, de leur ancienneté ou de leur situation géographique. Il existe une multitude d'activités industrielles dans la ZIPAL qui restent inconnues des enquêtés. Le sentiment d'étonnement que manifestent ces enquêtés à l'évocation du nom de certaines sociétés en dit long sur leur connaissance superficielle de cette zone.

Les restrictions d'accès à cette zone, l'absence d'information au public lors de l'implantation de certaines unités industrielles, etc.), constituent quelques raisons qui expliquent cette connaissance superficielle de la zone. Les propos ci-après d'un enquêté résument si bien cette situation : *«Toutes ces sociétés que vous citez aussi sont au Togo ? En tout cas, moi je ne les connais pas. Vous savez, il y a beaucoup de choses qui se passent dans cette zone et dont nous ne sommes pas au courant. Comment faire pour survivre, c'est ça qui nous préoccupe ».*

Il convient, néanmoins, de signaler l'existence d'une certaine forme de connaissance de la ZIAPL qui serait sans doute, le fruit d'un contact quasi quotidien entre les populations et cette zone ou de son importance dans l'économie togolaise. Toutefois, cette connaissance reste toujours superficielle. Elle ne prend pas en compte certains aspects techniques tels que : (i) les branches d'industries installées dans la zone ; (ii) la nature des produits ou substances, fabriqués, manipulés ou stockés dans la zone ; (iii) les potentiels dangers associés ; (iv) le régime environnemental des établissements/installations implantées dans la zone, etc.

✓ **La ZIPAL, une source majeure de nuisances et surtout de pollution de l'air**

La seconde tendance concerne les réponses qui considèrent la ZIPAL comme une source de nuisance et surtout de pollution atmosphérique. L'encadré ci-après illustre cette situation : *«Disons que la ZIPAL est une zone d'affaire qui offre de nombreuses opportunités à la population. Cependant, c'est aussi une zone dangereuse surtout pour notre santé. En réalité, ce qui nous dérange le plus ici : ce sont les fumées et les poussières que dégagent certaines usines. Ces fumées et poussières nous rendent la vie très difficile ici. Elles envahissent nos maisons, contaminent nos puits, nos cultures, etc. Nous en avons maintes fois parlé aux autorités qui ne cessent de nous promettre des solutions qui n'arrivent toujours pas. En plus des poussières et des fumées, il y a aussi le cas des odeurs nauséabondes liées aux activités de certaines usines comme l'office national des abattoirs et frigorifiques (ONAF) et de la nouvelle industrie des oléagineux du Togo (NIOTO). Ces odeurs sont très insupportables et nous indisposent beaucoup ».*

Les propos ci-dessus rejoignent les constats de Beck, 2006, selon lesquels *« une mauvaise odeur ou une cheminée qui rejette d'importantes fumées »* constitue plus pour les populations une sensation de danger. En effet, pour la

plupart des enquêtés, la pollution constitue la menace principale ou « *risque* » que les unités industrielles de la ZIPAL font peser sur leur existence. Les recherches menées à confirmer que la pollution de l'air constitue une préoccupation majeure dans la zone (Agence nationale de gestion de l'environnement, 2024) donnent une idée sur les principaux polluants identifiés dans la zone.

Tableau n°1 : Etat de la qualité de l'air dans la ZIAPL

Concentrations moyennes des polluants ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	2022	2023	2024	Valeurs seuils (OMS) ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)
NO ₂	37	15	89	25
SO ₂	<LD	<LD	39	40
O ₃	<LD	13	25	60
CO	<LD	<LD	<LD	35 000
CO ₂	1360	1527	1672	-
PM ¹ _{1,0}	30	10	18	-
PM _{2,5}	27	44	10	15
PM ₁₀	26	37	13	45

Sources : Nos travaux de recherches à partir des données du Laboratoire ANGE, 2024

Les principaux polluants rencontrés dans la ZIPAL sont : le dioxyde d'azote (NO₂), le dioxyde de soufre (SO₂), l'ozone (O₃), le monoxyde de carbone (CO), le dioxyde de carbone (CO₂) et les matières particulaires (PM)² de diamètre 1 (PM1), 2.5 (PM2.5) et 10 (PM10). Les concentrations moyennes de ces polluants sont dans l'ensemble inférieures à la valeur guide de l'OMS. Ainsi, pour les gaz, on remarque que, les valeurs limites moyennes du CO, du SO₂, et de l'O₃, sont en deçà des directives de l'OMS ce qui n'est pas le cas pour le NO₂ en 2022 et 2023. Les valeurs moyennes du CO₂ restent dans l'ensemble élevées. On remarque aussi que la concentration de certains polluants est inférieure à la limite de détection de l'appareil. Cela ne signifie pas que ces polluants

¹ PM : sigle en anglais qui signifie « Particulate Matter ».

²

n'existent pas ; au contraire, leur seule présence même à l'état de trace, constitue une menace pour la santé des travailleurs et des populations avoisinantes de cette zone. Une exposition fréquente ou prolongée à ces composés chimiques peut entraîner des effets respiratoires à la fois pour les travailleurs de la zone et le voisinage.

En ce qui concerne les matières particulaires, elles sont dans l'ensemble inférieures à la valeur guide de l'OMS sauf pour le PM 2,5. En 2023, les différentes concentrations enregistrées sont supérieures à la directive de l'OMS les PM 2,5. Ces particules fines sont générées par les poussières de clinker, les particules aéroportées de pesticides, les dioxines, les furannes et autres polluants (planche n° 1).

Planche n° 1: Pollution due aux activités industrielles



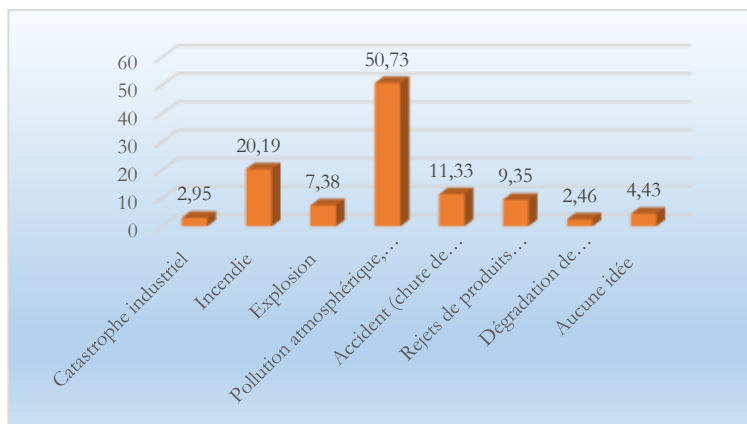
Source : Nos travaux de recherches, 2023

La connaissance superficielle qu'ont les populations de la ZIPAL et de ses activités conduit à s'interroger sur leur connaissance ou représentation exacte des risques industriels.

2.1.2. Une connaissance quasi déformée des risques industriels

A la question de savoir « à quoi pensez-vous lorsqu'on évoque le vocable *risque industriel* », plusieurs réponses ont été données. Ces réponses sont matérialisées par le graphique ci-après.

Graphique n° 1 : Image du risque industriel selon les enquêtés



Source : Nos travaux de terrains, 2023

D'après le graphique, 50,73% des enquêtés considèrent la pollution l'air comme un risque industriel. Les réponses qui ont un lien avec la thématique des risques industriels recueillent respectivement 20,19% (incendies), 11,33% (accidents liés aux transports de matières dangereuses), 9,35 % (déversements toxiques), 7,38% (explosions) et 2,95% (catastrophes industrielles).

Cette connaissance ou représentation du risque industriel est erronée car, d'après le Bureau d'Analyse des Risques et Pollutions Industrielles (BARPI), les risques industriels sont des phénomènes imprévisibles, brutaux et dramatiques dus à un dysfonctionnement ou à une situation accidentelle et qui engendrent la vulnérabilité des zones industrielles ainsi que des territoires avoisinants. Ceci n'est pas le cas de la pollution de l'air qui est un impact négatif prévisible des activités anthropiques (industrie, transport, brûlage, etc.), une externalité négative chronique liée au fonctionnement de l'entreprise.

Cette connaissance erronée des risques industriels peut s'expliquer par les raisons suivantes : la première est liée à une carence d'information et

de sensibilisation sur cette thématique. Les investigations menées à cet effet, confirment que la majorité des personnes interrogées (83,76%) déclare n'avoir jamais bénéficié d'une quelconque information ou sensibilisation sur les risques industriels. La seconde raison est relative à l'absence d'évènement similaire passé dans les communes du Golfe 1 et du Golfe 6. Ceci pourrait expliquer leur focalisation sur la pollution de l'air qui est quasi permanente et visible dans la zone (*formation de « smog » et de brouillard*). Cette situation nous a amené à faire la remarque suivante, selon laquelle, *les phénomènes qui s'inscrivent dans une certaine durée ou qui montrent une certaine récurrence retiennent plus l'attention des personnes que les évènements graves mais ponctuels (accident) qui auraient un effet moindre sur la "sensibilité" des personnes.* Le Griel A., 2013, disait à cet effet, que l'absence d'une mémoire des catastrophes passées influence la connaissance des risques.

La connaissance/la représentation déformée des risques industriels va avoir une incidence sur la perception que les populations ont des risques.

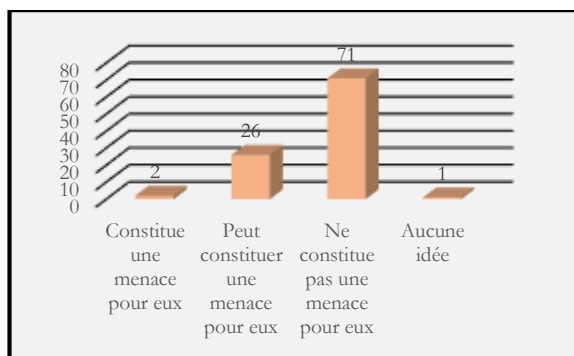
2.1.3. Perception des risques industriels

Cette rubrique va s'intéresser à l'appréhension que les populations ont des risques industriels. Elle consiste à interroger le niveau de conscience que les enquêtés ont des dangers (Peretti-Watel P., 2006 : 391-392). Les populations des communes du Golfe 1 et du Golfe 6 se sentent-elles exposés aux risques industriels ? Quelle perception ont-elles réellement des risques ? L'examen de ces questions laisse apparaître une tendance à la minimisation des risques industriels qui se traduit par (i) un sentiment de non exposition aux risques et (ii) et une surestimation des distances perçues entre sources de risques et les domiciles.

✓ Un sentiment de non exposition aux risques industriels

Contrairement à la théorie des biais d'optimisme développée par Frewer et *al.*, 1994b Stewart et *al.*, 2004 et Vanier, 2011 qui considère que le public a tendance à surestimer les risques technologiques, les populations des communes du Golfe 1 et du Golfe 6 ne se sentent pas trop exposées aux risques industriels. C'est ce que matérialise le graphique n° 2.

Graphique n° 2 : Sentiment d'exposition aux risques industriels



Source : travaux de terrain, 2023

D'après le graphique n° 2, seuls 2% des enquêtés pensent que les risques industriels constituent une réelle menace en cas d'un éventuel accident majeur dans la ZIAPL, vingt-six pourcent pensent qu'ils peuvent être une menace, un pourcent n'a aucune idée. Cependant, 71% des enquêtés pensent que les risques industriels ne constituent aucune menace pour eux. Cette situation est en porte-à-faux avec la théorie des biais d'optimisme développée par Frewer et al., 1994b ; Stewart et al., 2004 et Vanier, 2011³ selon laquelle le public a tendance à surestimer les risques technologiques/industriels, les populations des communes du Golfe 1 et du Golfe 6 ne se sentent pas trop exposées aux risques industriels. Ce sentiment de non exposition aux risques industriels pourrait traduire deux grandes tendances.

La première est le signe d'une volonté d'euphémisation des risques. Cette volonté découle souvent d'une « *rhétorique de déni du risque* » chez les riverains des usines à risque, (Coanus et al. 2007). Selon ce dernier, c'est « *une stratégie ou mécanisme psychologique compensatoire, qui permet aux habitants, malgré l'ampleur des problèmes auxquels ils doivent quotidiennement faire face, de rester positifs. Cela traduit une volonté de voir en quelque sorte la « petite » moitié du verre plein, plutôt que de se focaliser sur la « grosse » moitié vide du verre* », (Coanus

³ Cette théorie concerne particulièrement le cas des risques industriels/technologiques.

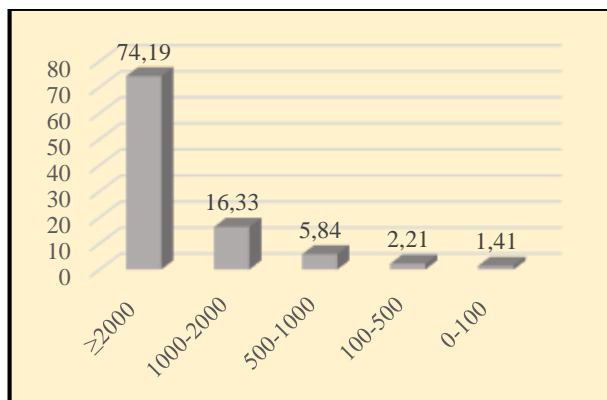
et *al. op. cit.*) Elle est aussi la conséquence d'une banalisation des risques est peut-être influencée par la connaissance que les populations ont des risques, (Patisson et *al.*, 1996 et de Bronfman et Cifuentes, 2003) ou par les relations qu'elles entretiennent avec les sources de risque. Plus il y a une accoutumance (facteur temps, quotidien et la confiance accordée) au site industriel, crée une certaine prédisposition qui atténue le sentiment de danger ou de peur. Cette situation crée souvent un sentiment d'acceptabilité des risques ou d'excès de confiance de la part des populations, (Grembo N., 2010 : 239).

La seconde tendance est une suite logique du sentiment de non exposition. Elle est relative à une volonté de surestimation des distances perçues qui est développée dans la rubrique ci-après.

✓ Une surestimation des distances perçues entre les habitations et les sources de risque

Les distances entre les sources de risque et les domiciles constituent le second élément d'appréciation de la perception des risques industriels dans les communes du Golfe 1 et du Golfe 6. Elles « expriment une forme de conscience des risques de la société », (Bonnet E., 2004 : 4). A combien les populations estiment-elles la distance qui sépare leur domicile de la ZIPAL ? Les résultats à cette question sont matérialisés par le graphique ci-après.

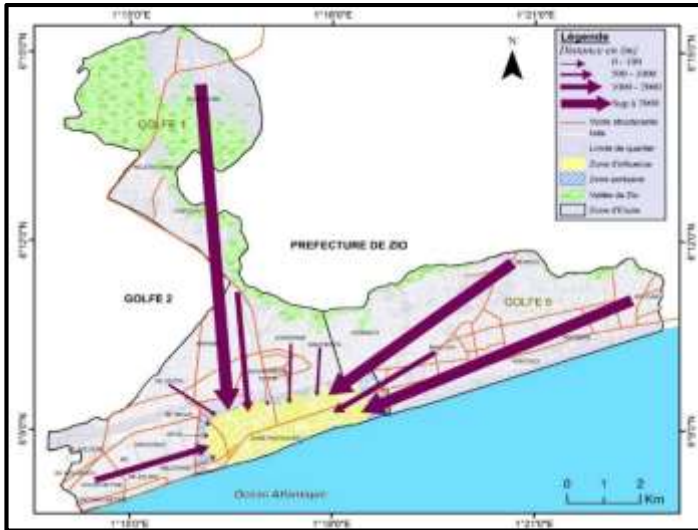
Graphique n° 3 : Estimation des distances séparant les domiciles de la ZIPAL



Source : Nos travaux de terrain, 2023

D'après le graphique, la majorité des personnes interrogées (74,19%) s'estiment être éloignés de la ZIPAL. Cette estimation des distances est une vue de l'esprit qui traduit toute la complexité et la subjectivité qui résident dans la représentation mentale des distances. Chaque individu a sa propre distance de sécurité vis-à-vis des sources de risques (carte n° 2). Cette distance est généralement fonction des intérêts (enjeux), des pratiques spatiales qu'il entretient avec cette source de risque ou de l'image/connaissance qu'il a de ce dernier (Bonnet E., 2004, op. cit).

Figure n° 2 : Représentation mentale des distances par les enquêtés



Source : Nos travaux de recherche, 2023

L'analyse de la carte appelle quelques commentaires. Les distances perçues ne définissent pas les vrais territoires des risques. Les populations ont souvent tendance à surestimer la distance qui sépare leurs domiciles des sources de risque. C'est le cas de certains enquêtés de Gbétsogbé et de Noudokopé qui affirment être éloignés de la ZIPAL

alors qu'en réalité, ces deux localités sont pratiquement situées dans cette zone. Cette situation confirme les propos de Zwarterook I. 2010, selon lesquels : « *ce ne sont pas les habitants vivant au plus près des zones à risque qui se déclarent le plus souvent exposés, mais ceux des quartiers dits de deuxième couronne* » (Grembo N., 2010 : 226-227). L'absence de spatialisation des risques dans la zone constitue la principale raison de cet état de fait.

Cette tendance à minimiser les risques industriels à travers l'allongement des distances séparant les lieux d'habitation des sources de risque confirme la théorie « *d'euphémisation des risques* » (Coanus et al. ; Grembo N., 2010 : 227). Il s'agit d'une économie cognitive ou psychologique qui consiste à ne pas vouloir vivre dans l'angoisse permanente que n'arrive un accident industriel. Elle se traduit par une « *rhétorique de dénégation du risque* », (Coanus et al., op. cit), ou le « *syndrome de négation du risque* », (Beck, 1986), qui « *conduit souvent les populations à repousser les espaces du risque hors de leurs propres espaces de vie* », (Bonnet E., 2004 : 4). Les risques sont donc minimisés, « *banalisés, jusqu'à ce qu'on risque de tout simplement ne plus y porter attention, l'oublier* », (Frédéric Dubois, 2015 : 120). Cette représentation des territoires de risques peut-être qualifier d'imprudente, d'irresponsable voire suicidaire car elle peut conduire les populations à adopter « *des pratiques les exposant davantage aux phénomènes dangereux* », (Beck, 2006), et ainsi, favoriser leur vulnérabilité aux accidents majeurs. Ceci conduit à aborder la question de l'influence de la méconnaissance des risques industriels sur la propension à la vulnérabilité des populations aux accidents majeurs.

2.2. Influence de la méconnaissance des risques industriels : facteurs de vulnérabilité des populations aux accidents majeurs

Au regard de tout ce qui précède, les communes du Golfe 1 et du Golfe 6 peuvent être considérées comme des territoires vulnérables aux accidents industriels majeurs. Cette situation est liée au fait que les habitants de ces communes ont une mauvaise connaissance des risques industriels. Cette méconnaissance, constitue un indicateur de vulnérabilité (Kates, 1971 et Burton et al. 1978, Beck, 2006) car elle peut influencer négativement le comportement (Fayolle et al. 2008) des populations face au risque peut conduire ces populations à adopter des comportements et pratiques les exposant davantage aux phénomènes dangereux. D'Ercole, 1996, cité par N. Grembo, (2010 : 81), disait à ce sujet que, les territoires où les personnes n'ont pas une bonne

connaissance des risques sont plus vulnérables que les zones où les individus connaissent les mesures à prendre et les attitudes à observer en cas d'accident.

Conclusion

La connaissance des risques industriels constitue un indicateur de vulnérabilité ou de résilience des territoires à risque. La présente recherche a révélé que les communes du Golfe 1 et du Golfe 6 sont des territoires vulnérables aux accidents industriels majeurs. Cette situation est due en partie à la méconnaissance que les populations de ces communes ont des risques industriels. Cette méconnaissance qui conduit les populations des communes du Golfe 1 et du Golfe 6 à sous-estimer les risques industriels découle d'une faible perception qu'elles ont de ces risques et d'une représentation cognitive erronée qu'elles ont des territoires du risque.

Il ressort des analyses que cette perception et représentation erronée des risques peut-être source de vulnérabilité. Elle peut en effet, amener les populations à adopter des comportements irresponsables ou des pratiques spatiales à risques qui peuvent les exposer davantage aux risques industriels majeurs. La connaissance ou la méconnaissance des risques joue donc un rôle majeur dans la vulnérabilité ou la résilience des territoires aux accidents majeurs. D'Ercole, 1996, op.cit., reconnaît cette vérité lorsqu'il disait que les espaces où les personnes n'ont pas une bonne connaissance des risques sont plus vulnérables, en théorie, que les zones où les individus ont une bonne connaissance des risques.

Pour réduire la vulnérabilité de ces communes aux accidents industriels majeurs, il est indispensable d'améliorer la connaissance des populations sur les risques industriels à travers la mise en place d'un véritable programme d'information et d'éducation en la matière.

Références bibliographiques

- BECK U.** (2001). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Alto Aubier, Paris 2001, p. 521.
- BLESIOUS J.-C.** (2014). *Vivre avec les industries ? De la maîtrise de*

l'urbanisation à l'éducation aux risques-Cas de Vitry-sur-Seine (France), Thèse de doctorat, Université de Paris-Est, p. 565.

BONNET E. (2004). *Risques industriels: les territoires vulnérables de l'estuaire de la Seine*, N°76 (4-2004), in M@ppemonde, Université des Sciences et Technologies de Lille, p.6.

D'Ercole, R., (1994). *Les vulnérabilités des sociétés et des espaces urbanisés : concepts, typologie, modes d'analyse*. Rev. Géogr. Alp., 82, 4, pp. 87-96. [Google Scholar](#)

Dubois Frédéric (2015). *Théorie des probabilités et risque, Penser l'optimisme épistémologique après la catastrophe*, Université Laval, Québec, Canada, p.155.

GREMBO N. (2010). *Risques industriels et représentation des risques - Approche géographique du risque industriel majeur en région Poitou-Charentes*, thèse de doctorat, Université de La Rochelle, 480 p.

Marie-France Réveillard, (2022). « *La Tribune Afrique sur les performances et les ambitions portuaires du Togo* ».

NOVEMBER, V. (2010). « *Risques territorialisés* » ou « *territoires du risque* » ? *Réflexion géographique autour de la relation risque-territoire*, 12 p., Coanus T., J. Comby, F. Duchêne et E. Martinais (coord.), *Risques et territoires. Interroger et comprendre la dimension locale de quelques risques contemporains*, éditions TEC&DOC, Lavoisier, Paris, pp. 275-286.

PERETTI-WATEL P. (1999). « *Pourquoi et pour qui un risque est-il acceptable ? Représentations du risque et inégalités sociales* », Les cahiers de la sécurité intérieure, n°38, pp. 9-35.

PERETTI-WATEL P. (2005). « *La culture du risque, ses marqueurs sociaux et ses paradoxes - Une exploration empirique* », Revue économique, 2005/2, Vol. 56, pp. 371-392.

PERETTI-WATEL P. (2010), *La société du risque*, Paris : la Découverte, p. 126

Glatron Sandrine, Elise Beck (2010). *Information préventive et représentations des risques industriels par le Mulhousiens*, M@ppemonde, 97, pp.17. ([halshs-00511977](#))

SLOVIC P. (1992). *Perception of risk: Reflections on the psychometric paradigm, Social theories of risk*, S. Krimsky & D. Golding (Eds.), Praeger, New York, 1992, p.117-152.

ZWARTEROOKI. (2010). *Les risques et pollutions industriels sur le territoire dunkerquois : des perceptions à la « concertation*, Collectif juillet 2010